

A l'occasion des élections régionales, le Conseil représentatif des associations noires (CRAN) a adressé à tous les partis de gouvernement un questionnaire pour connaître leurs propositions en matière de lutte contre les discriminations.

Les réponses du MoDem, des Verts du Parti communiste, Valérie Pécresse (tête de liste UMP en Ile-de-France) et Jean-Paul Huchon (tête de liste PS en Ile-de-France) :

MoDem

1. Quels sont vos projets en matière de lutte contre le racisme ?

La lutte contre le racisme appartient au champ des valeurs républicaines. C'est une exigence absolue pour toutes celles et tous ceux qui sont engagés en politique et c'est une exigence absolue de l'Etat à travers ses institutions et ses services publics. Le racisme, c'est pour nous démocrates, la négation absolue de l'égalité et de la fraternité qui sont notre devise commune. Ceci signifie que la lutte contre toutes les formes de discriminations doit être poursuivie, avec un renforcement des moyens de la Halde et une politique pénale exemplaire. Ceci signifie également la mise en œuvre d'une politique de sensibilisation permanente des citoyens, à l'école comme dans les entreprises, grâce au soutien sans faille de l'Etat et des collectivités territoriales, aux associations.

2. Êtes-vous disposés à soutenir la création d'un observatoire du racisme, qui permettrait de mieux analyser le racisme dans son ensemble (violences, discriminations, stigmatisation), et sur tous les territoires ?

Il existe déjà un observatoire du racisme au niveau européen et, en France, la Halde assume une mission d'observation et de recommandation remarquable. Deux voies sont donc possibles, soit le renforcement de la Halde soit la création d'un observatoire sur le modèle européen, investi de deux missions principales : un lieu d'études approfondies des formes du racisme mais également un vecteur de diffusion des bonnes pratiques de lutte à l'usage des citoyens, des entreprises et des institutions. C'est une réflexion que nous devons avoir ensemble.

3. Les populations issues de la diversité étant particulièrement exposées au chômage, comment pensez-vous vous y prendre pour qu'elles ne soient pas les oubliées de la croissance et de l'emploi ?

Toutes les populations vivant dans les quartiers difficiles et même dans certaines zones rurales ou périurbaines particulièrement fragiles subissent de plein fouet la crise économique et le chômage. Cette surexposition frappe avec la même violence, sans distinction d'origine, même si la diversité reste un facteur aggravant. Prévenir cette discrimination supplémentaire, c'est agir sur plusieurs leviers : l'école, la formation et le soutien aux entreprises. L'école c'est évidemment la clé de tout : nous voulons que tous les enfants qui entrent en sixième sachent lire, écrire et compter. Nous voulons la création d'établissements de taille réduite pour les élèves des collèges les plus défavorisés devrait être encouragée. Les régions ont également un rôle important à jouer : elles doivent être responsables de l'orientation car la plus dure des inégalités, c'est celle qui sépare les familles qui connaissent les secrets de l'orientation scolaire, et celles qui l'ignorent. Elles doivent être en première ligne en matière de stages, se portant garante en passant des conventions avec entreprises, associations, administrations, offrant un service « garantie stages » à tous les jeunes. Régions encore dans le développement économique, avec un soutien et une assistance prioritaires aux artisans, TPE et PME, notamment en leur réservant une place dans les marchés publics.

4. Vous engagez-vous à réserver les aides publiques et les marchés publics aux entreprises qui ont un bilan de la diversité satisfaisant ?

Tout doit être fait pour que notre pays soit à l'image de sa diversité. Dans ce cadre d'exigence républicaine et démocratique, l'Etat doit assumer deux missions principales : assurer une meilleure et juste représentation de la diversité des citoyens, notamment en introduisant un mode de scrutin plus juste avec la proportionnelle ; mettre en œuvre des politiques visant à convaincre les entreprises que la diversité des parcours et des origines est une richesse et un investissement d'avenir. L'incitation, la persuasion, l'exemple sont, de notre point de vue, un meilleur chemin que la sanction.

5. Quels sont vos projets en matière de développement économique, notamment pour les plus défavorisés ?

Le mouvement démocrate fait une proposition – phare : la création de 100 000 TPE nouvelles dans les territoires délaissés, en particulier dans les banlieues, un tiers dans l'innovation des systèmes d'information, deux tiers dans les emplois de services.

6. Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la création d'entreprises, notamment pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire ?

La meilleure réponse se trouve dans un accès favorisé et amplifié au microcrédit afin favoriser la création de micro-entreprises, notamment dans les secteurs directement impliqués dans la vie des quartiers et le service aux habitants, afin de reconstituer le lien social et de contribuer au mieux vivre ensemble.

7. Accepteriez-vous de soutenir au sein des ZUS (zones urbaines sensibles) la création d'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprise, et la création d'un fonds d'investissement public, orienté vers le financement des entreprises et des commerces ?

C'est une excellente idée. Car ce qui manque cruellement dans les ZUS, ce sont les entreprises. Dans les zones sensibles comme dans tous les quartiers en difficulté, la reconstitution du tissu économique est une priorité. L'économie et le social sont intimement liés.

8. Quels dispositifs pensez-vous mettre en place en matière de logement social afin de promouvoir l'accès au logement pour tous et de favoriser la mixité sociale ?

Dans les régions où il y a urgence – c'est le cas en Ile-de-France – nous proposons de créer une Agence régionale de l'hébergement et du logement, véritable autorité publique ayant un pouvoir coercitif sur les communes, intervenant sur le foncier via un EPF et sur PLH/PLU en liaison avec les intercommunalités. Nous proposons aussi que chaque programme privé de constructions neuves intègre un minimum de 20% de logements sociaux. Il convient également d'assurer la transférabilité des prêts d'un logement à l'autre afin d'accompagner les mobilités professionnelles. Le droit au logement pour tous doit être garanti.

9. Quels projets voulez-vous mettre en place pour contribuer au « mieux-vivre » dans les banlieues ?

« Croire aux banlieues » doit devenir un mot d'ordre. Avec deux priorités majeures : la réimplantation de tous les services publics dans les quartiers les plus désavantagés ; et une répartition des fonctionnaires sur le territoire qui inverse les critères actuels. Les plus expérimentés doivent être incités à travailler là où on a le plus besoin d'eux, souvent en banlieue difficile. Nous proposons également l'organisation d'un concours aboutissant à 50 grands projets originaux et dérogoires pour la banlieue permettant des dérogations au droit commun sur la construction, le zonage commercial, les infrastructures de transports. C'est une manière simple et positive de faire réfléchir et travailler ensemble les habitants des banlieues et des professionnels

qui n'ont pas l'habitude de se croiser.

10. Quels projets comptez-vous mettre en place pour favoriser l'école de la réussite pour tous, afin que les populations issues de la diversité ne soient pas les laissées pour compte de l'éducation nationale et de l'éducation populaire ?

Pour le Mouvement démocrate, l'égalité d'accès à une école d'excellence est la base du pacte social et du socle de nos devoirs envers la jeunesse. Dans cette perspective, nous voulons revenir sur la suppression de la carte scolaire afin de la repenser à la lumière de l'égalité des chances : là où plusieurs établissements sont identiquement accessibles, il faut les constituer en réseaux, sous l'autorité d'un coordinateur, et ouvrir la possibilité d'accéder à tous les établissements du réseau pour les élèves et aussi, peut-être, pour les enseignants.

11. Accepteriez-vous de lancer ou de soutenir des programmes de recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique ?

Bien sûr. Cela est partie intégrante de notre histoire.

12. Quelle politique de la culture et de la mémoire entendez-vous mettre en place pour que la diversité ne soit pas négligée dans l'action régionale ?

L'un des engagements de notre projet régional est de créer des universités populaires dans les lycées, lorsqu'ils sont inoccupés le soir et en fin de semaine. Ce seraient des lieux formidables pour débattre, approfondir, échanger entre habitants, associations, enseignants. Pour aborder tous les sujets qui sont peu ou mal traités ailleurs.

13. Quel soutien êtes-vous disposés à accorder aux associations issues de la diversité dans leur action au quotidien ?

Il est nécessaire de renforcer la pérennité de toutes les associations en mettant en place un financement pluriannuel afin d'éviter le phénomène « couperet » et d'assurer aux associations une visibilité, grâce à la signature de conventions « moyens-objectifs ».

14. Quel projet d'avenir proposez-vous à la jeunesse de ce pays ?

Le plus grand projet d'avenir pour la jeunesse, c'est que notre génération assume ses responsabilités en matière de réduction drastique de la dette et des déficits.

15. Êtes-vous disposés à mettre en place, dès votre élection, un comité de suivi, chargé de veiller à l'application de votre programme sur tous ces engagements ?

Pourquoi pas. Quand on fait de la politique, que l'on prend des engagements, on ne doit pas avoir peur de la transparence.

Les Verts

1. Quels sont vos projets en matière de lutte contre le racisme ?

Trouver un emploi, un logement, pouvoir choisir son orientation professionnelle, s'intégrer : trouver sa place dans notre société est plus facile lorsqu'on est un homme, blanc, avec un nom à consonance française. Les discriminations sont le lot quotidien de beaucoup de nos concitoyens et concitoyennes, pour une grande majorité, Franciliennes et Franciliennes de naissance.

Nous proposons de mettre en place un ensemble de mesures qui permettent à ces personnes d'accéder à leurs droits :

- mise en place de chartes de l'égalité, assorties de procédures de suivi et d'évaluation, cosignées par les collectivités, entreprises, bailleurs, agences immobilières... ;
- élargir l'accès à l'information et la sensibilisation aux discriminations et agir contre les formes de racismes par le soutien aux centres de ressources ;
- soutenir et labelliser les CFA, les IUT et les organismes de formation qui s'appuient sur un réseau d'entreprises pour améliorer l'accueil et la formation des jeunes issus des milieux les plus défavorisés ;
- lutter contre les discriminations à l'embauche que subissent les jeunes diplômés des quartiers ;
- développer dans les lycées, dans les universités des initiatives via « une bourse aux projets », entrant dans les programmes d'études, permettant aux jeunes générations de mettre en œuvre des actions de sensibilisation collectives (dans les murs et hors les murs) sur toutes les formes de discriminations (sexistes, ethniques, sociales...) ;
- créer un Observatoire des discriminations, structure de veille active et de recommandations.

2. Êtes-vous disposés à soutenir la création d'un observatoire du racisme, qui permettrait de mieux analyser le racisme dans son ensemble (violences, discriminations, stigmatisation), et sur tous les territoires ?

Tout à fait (voir réponse précédente), il viendra en complément du Conseil régional de l'égalité, qui doit être renforcé.

3. Les populations issues de la diversité étant particulièrement exposées au chômage, comment pensez-vous vous y prendre pour qu'elles ne soient pas les oubliées de la croissance et de l'emploi ?

Notre action doit engager deux volets. Le premier, pour lutter contre les discriminations (voir propositions plus haut). Le second, pour changer le regard porté sur la diversité. Une grande campagne de communication sera lancée sur toute l'Ile-de-France, et en particulier à destination des entreprises pour lutter en amont contre les préjugés.

4. Vous engagez-vous à réserver les aides publiques et les marchés publics aux entreprises qui ont un bilan de la diversité satisfaisant ?

Nous devons mettre en place des conditionnalités aux marchés publics qui soient sociales et environnementales. Les conditionnalités sociales doivent permettre de confirmer l'absence de discrimination à l'embauche. Nous y sommes donc favorables.

5. Quels sont vos projets en matière de développement économique, notamment pour les plus défavorisés ?

La crise du capitalisme nous montre que nous touchons les limites de notre mode actuel de développement. Les solutions traditionnelles ne changent rien à un modèle dépassé et fondé sur la course à la croissance à tout crin, exploitant la nature, les hommes et les femmes jusqu'à épuisement. Pour répondre aux urgences écologiques et sociales, pour protéger les salarié-e-s, il faut initier la transformation écologique de l'économie.

Nous voulons faire émerger une nouvelle économie. Une économie fondée sur l'utilité sociale, la démocratie dans le travail et le respect de l'environnement, la justice sociale.

Pour cela, nous avons deux objectifs :

- ⊖ Opérer la modernisation écologique de l'ensemble des activités productives et de services;
- Créer tout de suite des emplois socialement utiles et non délocalisables, de petites entreprises et des services publics de proximité, notamment par le développement de l'économie sociale et solidaire.

Et deux principes :

- l'introduction du principe de responsabilité sociale et environnementale des entreprises afin de permettre à la collectivité (entrepreneur/euses, salarié/es mais aussi citoyen/nes, élu/es locaux, consommateur/trices et usager/es) d'orienter les choix faits par l'entreprise ;
- la relocalisation de l'économie afin de développer une politique qui favorise la (re)territorialisation des activités, autour de circuits courts, sobres en CO2, générateurs d'emplois locaux, favorisant les savoir-faire et les identités culturelles.

La transformation écologique de l'économie, ce n'est pas seulement produire des biens et des services présentant une véritable utilité sociale. C'est aussi prendre en compte la qualité du travail et les conditions de son exercice, c'est permettre à chacune et à chacun de se reconnaître dans son travail.

La Région doit remédier à la montée de la souffrance au travail, liée au développement de méthodes de management qui tendent à isoler les salarié/es, à les mettre en concurrence les un/es avec les autres, à les culpabiliser. Elle considère qu'une personne ne doit pas perdre ses droits et sa dignité lorsqu'elle franchit les portes de son entreprise. Elle s'attachera à promouvoir les modes de gouvernance des entreprises privilégiant l'initiative et l'épanouissement au travail :

- en donnant une nouvelle impulsion au secteur de l'économie sociale et solidaire ;

- en mettant en valeur les démarches exemplaires en matière de droits des salariés, de processus participatifs dans l'entreprise ;
- en soutenant la création d'entreprises d'initiative citoyenne dans des domaines d'activité ; utiles à la collectivité ;
- en définissant des critères de conditionnalité pour les aides régionales et l'accès aux marchés publics qui écartent les entreprises qui traitent mal leurs salarié/es et/ou utilisent des paradis fiscaux.

Nos propositions s'organisent autour des axes suivants :

- La création de 170 000 emplois par la conversion écologique de l'économie, grâce à des Contrats de conversion écologique entre la Région, les territoires et tous les acteurs de chaque filière (entreprises, syndicats, associations, élus...) ;
- mettre en place un Contrat régional de reconversion écologique de l'industrie automobile ;
- consacrer 3/4 des aides directes aux entreprises de l'économie sociale et solidaire, aux éco-activités ou à des entreprises s'engageant dans une conversion écologique radicale de leur activité ou de leur mode de production
- organiser des conférences régionales de l'emploi, par filières, pour débattre des besoins et actions à engager pour y répondre ;
- proposer des contrats de transformation écologique des territoires aux intercommunalités, cadres de mise en cohérence des actions communes en matière d'activités et de rapprochement emplois/habitat.

Nous donnerons également une « nouvelle chance » aux entreprises défailtantes, en aidant leurs salariés à les conserver et à les développer en en devenant propriétaires : la Région donnera un euro par euro versé par les salariés. Ainsi la Région intensifiera son intervention pour accompagner les salariés qui souhaitent reprendre leur entreprise sous forme coopérative et garantir leur investissement.

6. Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la création d'entreprises, notamment pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire ?

Nous voulons renforcer le dispositif de microcrédit mis en place par Francine Bavay, Vice-Présidente (les Verts) chargée du développement social et créer un fonds public/privé d'investissement pour l'innovation sociale, pour permettre à l'économie sociale et solidaire de changer d'échelle.

7. Accepteriez-vous de soutenir au sein des ZUS (zones urbaines sensibles) la création d'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprise, et la création d'un fonds d'investissement public, orienté vers le financement des entreprises et des commerces ?

Pour l'agence, tout à fait, pour ce qui concerne le fonds d'investissement, voir ci-dessus le fonds que nous proposons pour l'innovation sociale.

8. Quels dispositifs pensez-vous mettre en place en matière de logement social afin de promouvoir l'accès au logement pour tous et de favoriser la mixité sociale ?

L'Ile-de-France connaît une grande pénurie de logement social. Nous proposons de doubler le budget logement de la Région pour donner un grand coup d'accélérateur à l'élargissement du parc social francilien. A ce jour, 70% de la population y a droit. Les catégories de PLAI (logements pour les plus démunis) et, dans une moindre mesure, de PLUS, méritent d'être priorisée par rapport au PLS.

Nous favoriserons la construction de logements sur les terrains de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France.

Nous voulons aussi éliminer les logements vacants. Nous réunirons l'ensemble des partenaires de la politique du logement pour parvenir à un objectif d'élimination de la vacance des logements. La Région demandera à l'Etat d'augmenter la taxe sur les logements vacants et sur les bureaux vides.

9. Quels projets voulez-vous mettre en place pour contribuer au « mieux-vivre » dans les banlieues ?

Nous devons rétablir une véritable justice sociale entre les territoires. Les communes qui ont le plus besoin de moyens financiers pour construire des équipements culturels ou sportifs, et autres projets d'espaces publics, sont souvent celles en ont le moins. Nous demanderons le doublement à minima du fonds de solidarité de la région Ile-de-France, qui redistribue ces richesses, pour en faire un vrai pacte de solidarité entre les territoires. Par ailleurs, nous modulerons les aides selon la richesse des territoires. Nous prioriserons les zones dépourvues d'équipements.

Nous proposons de nommer des habitants référents de quartier, qui centraliseront les réclamations de leurs voisins. Ces référents existeront dans l'ensemble de l'Ile-de-France, mais en premier lieu dans les quartiers sensibles. L'idée : rétablir le dialogue entre les quartiers et les pouvoirs publics, les services, ou les élus locaux, lorsque c'est nécessaire.

Nous proposons 3000 médiateurs de la tranquillité publique, qui interviendront notamment dans les quartiers, mais également dans les transports et les lycées, en priorisant les lieux d'intervention.

Nous proposons de subventionner 100 000 m2 de toitures et murs végétalisés, afin de changer le visage de nos villes.

Nous souhaitons enfin désenclaver les quartiers isolés en mettant en place rapidement des bus express et un Pass Navigo Vert à zone et tarif unique (65 €), pour mettre fin aux inégalités tarifaires territoriales.

Nous lancerons un grand plan de lutte contre la précarité énergétique. Il n'est pas admissible que 300 000 ménages en Ile-de-France dépensent 10% de leur salaire pour les factures énergétiques. Nous isolerons donc 200 000 logements sur le mandat.

Nous mettrons en place des diagnostics territoriaux pour évaluer les services publics et la subvention d'emplois d'utilité sociale pour répondre à ces besoins.

Nous proposons la mise en place d'un outil de démocratie directe : un droit d'initiative citoyenne. 22000 personnes (1/500) signataires d'une pétition pourront mettre le sujet à l'ordre du jour du conseil régional.

Sarkozy ferme des hôpitaux et des maternités, les médecins disparaissent aussi de nos banlieues comme des milieux ruraux. Avec la baisse continue du remboursement des soins, une fracture est en train de se développer dans notre société dans l'accès aux soins. La Région ne peut accepter cette évolution, inacceptable du point de vue de la santé publique comme de la démocratie sanitaire : nous organiserons des permanences de soins ambulantes, avec des médecins et infirmier/es qui se déplaceront dans les quartiers et les écoles.

Les maladies professionnelles continuent d'augmenter, de nouvelles problématiques sont identifiées tels les risques psycho-sociaux (stress, harcèlement moral) dont la fréquence s'accroît. La prise en compte de la prévention des risques professionnels et la mise en œuvre de démarches préventives sont très insuffisantes, que ce soit sur des risques connus (amiante) ou des risques émergents (nanotechnologies).

Nous proposons de mettre en place une instance régionale d'échange et de coordination, notamment pour définir et soutenir des actions de formation destinées aussi bien aux employeurs qu'aux organisations syndicales. Un numéro vert d'écoute téléphonique géré paritairement avec employeurs et représentants des salariés sera expérimenté et évalué.

D'une manière générale, c'est tout le programme de transformation écologique du territoire qui profitera aux banlieues. Ce ne sont là que quelques exemples.

10. Quels projets comptez-vous mettre en place pour favoriser l'école de la réussite pour tous, afin que les populations issues de la diversité ne soient pas les laissées pour compte de l'éducation nationale et de l'éducation populaire ?

Nous souhaitons encourager les lycéens et lycéennes qui s'engagent à l'université dans un parcours d'enseignant, allongé de fait par la "masterisation", issue des réformes de l'Etat. Cette réforme contient notamment le risque de décourager les étudiants les plus socialement fragiles. La Région proposera 5000 parcours à des étudiant/es sélectionné/es sur critères sociaux intégrant aide à l'orientation, bilan de compétences, soutien et bourses.

Les associations du mouvement d'éducation populaire jouent un rôle important dans le domaine de la culture en accompagnant la pratique amateur, en développant des actions culturelles dans les territoires, en organisant des manifestations. Elles participent de la formation tout au long de la vie des citoyens et citoyennes.

Le bénévolat doit pouvoir être valorisé, et les associations d'éducation populaire être soutenues. La transversalité de leur projet sera encouragée par un dispositif passerelle ad hoc entre les secteurs concernés (Culture, Coopération avec le Sud, santé et action sociale, lycée, politique de la ville, Loisirs, Sport, Enseignement supérieur et Recherche...).

11. Accepteriez-vous de lancer ou de soutenir des programmes de recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique ?

Oui.

12. Quelle politique de la culture et de la mémoire entendez-vous mettre en place pour que la diversité ne soit pas négligée dans l'action régionale ?

Nous voulons soutenir la découverte et l'apprentissage des langues régionales. Nous proposons également une « Maison des régions », qui sera un lieu de rencontre de toutes les cultures qui existent sur notre territoire, et font la richesse de notre identité.

13. Quel soutien êtes-vous disposés à accorder aux associations issues de la diversité dans leur action au quotidien ?

La défense des droits des personnes issues de la diversité passe par le travail des associations. Elles doivent pouvoir bénéficier de dispositifs qui aillent dans ce sens.

14. Quel projet d'avenir proposez-vous à la jeunesse de ce pays ?

Nous proposons à la jeunesse d'aujourd'hui de mettre en place et bénéficier de la transformation écologique de tous nos territoires.

L'écologie se fonde sur trois piliers fondamentaux. La démocratie de proximité : nous avons toutes et tous droit à la parole, et nos droits doivent être respectés. La justice sociale : il n'y aura jamais de société équitable et durable sans répartition des richesses. La protection de l'environnement : nous devons agir sur la nature, la biodiversité, mais seulement. Nous devons réduire les pollutions, bien nous nourrir grâce à une alimentation diversifiée et de proximité. Respirer un air pur, et ne pas souffrir de nuisances sonores nocives pour notre santé.

C'est un nouveau cap politique. Il permettra de créer des emplois durables et non délocalisables, socialement utiles, qui nécessiteront la mobilisation de toutes et tous.

15. Êtes-vous disposés à mettre en place, dès votre élection, un comité de suivi, chargé de veiller à l'application de votre programme sur tous ces engagements ?

Oui.

Parti communiste

En préambule de notre réponse à votre questionnaire, nous souhaitons réaffirmer avec force quelques grands engagements que nous souhaitons prendre au cours de la prochaine mandature à la Région.

Nous agirons pour le recul de toutes les discriminations, qu'elles soient racistes, de genre, fondées sur les convictions religieuses, ou à l'encontre des LGBT, des jeunes, des immigrés, des gens du voyage, des personnes en situation de handicap.

Nous mettrons en œuvre des campagnes de prévention, de formation des agents et des acteurs du monde associatif, des salariés du conseil régional, des agents des Pôles emploi, des acteurs du logement aux phénomènes discriminatoires.

Nous nous mobiliserons pour l'élaboration de « *Chartes pour l'égalité* » dans différents domaines afin de combattre toutes ces discriminations et nous créerons un observatoire régional pour la lutte contre les discriminations.

1. Quels sont vos projets en matière de lutte contre le racisme ?

La mobilisation contre le racisme et toutes les formes de discrimination est l'affaire de tous. Nous dénonçons avec force la politique actuelle du gouvernement qui stigmatise des populations. Le faux débat sur l'identité nationale sert les idées de haine et porte atteinte à notre devise nationale liberté, égalité et fraternité. Nous sommes quant à nous engagés depuis longtemps pour que la lutte contre les discriminations soit organisée au plus haut niveau de l'État et ce en mobilisant toutes les institutions sur une mandature législative. Sans que les régions ne se substituent aux compétences nationales, elles peuvent néanmoins être innovantes en matière de rétablissement de l'égalité entre tous les citoyens, s'engager dans la mise en œuvre de politiques d'égalité de droits et de traitement et agir pour la fraternité, la solidarité. La lutte contre la réforme des collectivités territoriales et la défense pour la qualité des services publics sont un atout dans la lutte contre le racisme et les discriminations. Les régions ayant d'autre part la compétence en matière de développement économique, elles doivent donc agir, y compris par des sanctions financières, vis-à-vis des entreprises qui pratiquent des discriminations.

2. Êtes-vous disposés à soutenir la création d'un observatoire du racisme, qui permettrait de mieux analyser le racisme dans son ensemble (violences, discriminations, stigmatisation), et sur tous les territoires ?

Dans plusieurs collectivités territoriales, il existe déjà des observatoires de lutte contre les inégalités ou contre les discriminations, signature de chartes de la diversité avec les entreprises, etc... Nous pensons que la lutte contre le racisme et les discriminations doit relever d'une Halde qui aurait plus de moyens et dont le collège serait élargi aux associations qui luttent au jour le jour contre les discriminations. Par conséquent, c'est bien la mise en cohérence à l'échelle du territoire national et la mise en synergie, une véritable mobilisation nationale contre les discriminations, qui serait à notre sens exigeante et efficace.

3. Les populations issues de la diversité étant particulièrement exposées au chômage, comment pensez-vous vous y prendre pour qu'elles ne soient pas les oubliées de la croissance et de l'emploi ?

La crise a accéléré la progression de la précarité et du chômage. Les choix désastreux de Nicolas Sarkozy n'ont fait que renforcer les politiques qui privilégient la spéculation financière à

l'investissement dans l'emploi. Il est urgent d'engager des politiques qui sous-tendent, à l'inverse, un développement solidaire. La Région peut contribuer à cette ambition. Nous définirons des critères concrets qui permettent de prioriser les politiques régionales et nous engagerons un plan pour l'égalité entre tous les quartiers afin de renforcer les solidarités entre tous les territoires. Nous mettrons en œuvre un plan de mobilisation pour l'emploi et la formation.

4. Vous engagez-vous à réserver les aides publiques et les marchés publics aux entreprises qui ont un bilan de la diversité satisfaisant ?

De même que nous conditionnons l'attribution des aides publiques au respect de critères sociaux et environnementaux, nous sommes en effet favorables à l'introduction de critères concernant la lutte contre les discriminations.

5. Quels sont vos projets en matière de développement économique, notamment pour les plus défavorisés ?

Nous visons la création de dizaines de milliers d'emplois, avec les mises en formation associées, en réorientant l'argent vers la réponse aux besoins sociaux et environnementaux par une maîtrise publique du crédit, une application de critères stricts pour les aides publiques, la relocalisation de certaines productions, la promotion de la démocratie dans les entreprises avec de nouveaux pouvoirs d'intervention des salariés. Nous voulons également soutenir l'industrie et les productions agricoles et développer l'économie sociale et solidaire.

6. Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la création d'entreprises, notamment pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire ?

L'accès au crédit bancaire pour les PME et les TPE relève d'un parcours du combattant. Ces entreprises sont souvent soumises au diktat des grands groupes qui les exploitent comme filiales ou leurs soumettent des cahiers des charges dont la rentabilité financière est le seul critère, les poussant sans cesse à rogner sur les salaires et la formation. Nous voulons donc créer un fonds régional pour l'emploi et la formation organisant une sélectivité du crédit et des aides aux entreprises selon les critères suivants : empreinte écologique, part des CDI, refus des horaires fractionnés et limitation de l'emploi à temps partiel, réduction du temps de travail, égalité salariale des femmes et des hommes, lutte contre les discriminations à l'embauche et dans l'emploi, mode de décision au sein de l'entreprise et échelle de salaires.

7. Accepteriez-vous de soutenir au sein des ZUS (zones urbaines sensibles) la création d'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprise, et la création d'un fonds d'investissement public, orienté vers le financement des entreprises et des commerces ?

Nous voulons renforcer les moyens consacrés par le conseil régional au développement économique dans les ZUS. Nous ne pensons pas qu'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprises puisse y contribuer. Nous estimons qu'une telle agence pourrait être amenée à faire la promotion de dispositifs du gouvernement comme l'auto-entrepreneuriat alors que ceux-ci mènent à des catastrophes sociales, souvent au retour au chômage, pour des milliers de femmes et d'hommes. Nous visons au contraire une sécurité d'emploi et de formation pour chaque individu et nous souhaitons donc encourager des projets sur critères contribuant à cet objectif avec un réel suivi de leur réalisation. Concernant le financement nous pensons que le fonds régional proposé à la question précédente est le mieux à même d'y répondre.

8. Quels dispositifs pensez-vous mettre en place en matière de logement social afin de promouvoir l'accès au logement pour tous et de favoriser la mixité sociale ?

Nous agissons pour que la Région contribue à l'édification d'un service public du logement et de l'habitat par la création d'un syndicat régional sur le modèle du STIF assurant le respect des

objectifs de création de logements sociaux. Nous voulons garantir un droit au logement par la création de logements sociaux et la maîtrise publique du foncier. Nous voulons également engager une rénovation thermique de l'habitat pour diminuer les dépenses énergétiques des ménages et réduire le taux d'émission de gaz à effet de serre du secteur. Nos principales propositions sont la suspension de l'ensemble des aides de la Région aux communes qui ne respectent pas la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU=au moins 20% de logement social) et le triplement des moyens consacrés par la Région au logement et à la maîtrise publique du foncier avec l'objectif de 100 000 nouveaux logements par an, dont une production de 50 000 logements sociaux principalement en petite couronne et à Paris.

9. Quels projets voulez-vous mettre en place pour contribuer au « mieux-vivre » dans les banlieues ?

Nous mettrons en œuvre un plan d'urgence pour les quartiers populaires. Parmi nos priorités figure un plan d'installation d'équipements et de services publics de qualité (stations du réseau ferré, missions locales, lycées et bibliothèques, médiathèques, crèches, centres de santé et d'IVG, maisons de la justice et du droit, maisons des associations et des syndicats...) dans les zones qui en ont le plus besoin. Nous voulons aussi lutter contre l'habitat indigne en collaboration avec les collectivités et promouvoir des éco-quartiers. Nous renforcerons le soutien régional en matière d'insertion professionnelle, de réussite scolaire, d'action culturelle, d'action sportive, d'animation, de développement local, de convivialité. Nous créerons un guichet unique de dépôt des demandes de subventions et un guide régional d'aide aux associations. Nous aiderons les associations à pérenniser leur travail et leurs structures avec des conventions pluriannuelles. Enfin, nous lancerons une campagne de lutte contre toutes les discriminations, notamment contre les contrôles au faciès.

10. Quels projets comptez-vous mettre en place pour favoriser l'école de la réussite pour tous, afin que les populations issues de la diversité ne soient pas les laissées pour compte de l'éducation nationale et de l'éducation populaire ?

Nous voulons garantir un droit à l'éducation sur tout le territoire régional par la construction de nouveaux lycées, la lutte contre l'échec scolaire et des aides financières pour les familles les plus modestes. Dans ce cadre, nous voulons donner la priorité à l'enseignement public en supprimant les financements facultatifs aux établissements privés. Nous mettrons par ailleurs en place d'un observatoire régional de lutte contre l'échec scolaire et nous poursuivrons la gratuité des manuels. Nous visons enfin une réelle complémentarité et non une concurrence entre l'apprentissage et l'enseignement professionnel sous statut scolaire et public.

11. Accepteriez-vous de lancer ou de soutenir des programmes de recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique ?

Dans la mondialisation, les rapports au temps et à l'espace se transforment. Les migrations humaines s'amplifient, favorisant le brassage des cultures mais aussi le choc des inégalités. Les forces capitalistes s'emploient à imposer leur vision du monde et leurs valeurs. La mondialisation a pris des formes d'« occidentalisation » du monde avec des stratégies et des processus néo-impérialistes d'hégémonie économique, sociale, culturelle, idéologique. Une culture de guerre permanente, la fameuse thèse du « choc des civilisations », avec en effet miroir l'irruption d'intégrismes et de fondamentalismes instrumentalisant les questions des identités, des religions, nourrissent des thèses d'extrême droite, de prétendues oppositions civilisationnelles entre des « communautés » présentées comme antagoniques, avec comme corollaire des reculs de la démocratie et des valeurs universelles d'émancipation humaine, un refus mutuel de la reconnaissance légitime de la diversité culturelle et au bout du compte d'une communauté de destin pour des avancées communes de civilisation. Malgré cela, l'aspiration à des valeurs de progrès et de

solidarité a cependant résisté et de nouvelles aspirations à l'émancipation ont émergé. La conscience sociale de l'unicité du monde a véritablement, progressé. La Recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique contribuera évidemment à permettre de mieux comprendre la situation actuelle pour mieux appréhender l'avenir. Nous nous engageons donc à soutenir ces programmes de recherche.

12. Quelle politique de la culture et de la mémoire entendez-vous mettre en place pour que la diversité ne soit pas négligée dans l'action régionale ?

Un exemple de notre engagement sur cette question : dans la précédente mandature le Vice Président de la région Ile-de-France à la culture qui était issu du groupe CACRPG à la Région, s'est battu pour que la Région finance de façon conséquente le film Indigènes. Sans le concours de la Région et l'implication de notre groupe pour la mise en œuvre du travail de mémoire, ce film et d'autres actions n'auraient pu voir le jour. Dans cet esprit, alors que la région Île de-France est riche de sa diversité et de ses cultures la promotion de cette richesse est une priorité. Partager nos mémoires, c'est construire un avenir où chacun a sa place et se sent partie prenante de la Région capitale.

13. Quel soutien êtes-vous disposés à accorder aux associations issues de la diversité dans leur action au quotidien ?

Nous voulons soutenir les associations qui sont porteuses de projets de cohésion sociale et de valeurs solidaires. Dans cet esprit nous dénonçons le désengagement financier du gouvernement et sa conception du mouvement associatif qui serait subordonné à la logique des marchés d'appel d'offre. Nous agissons pour que la Région contribue à la reconnaissance de la vie associative et soutienne son existence et son fonctionnement. Nous proposons qu'elle s'inscrive fortement pour : l'élaboration de règles budgétaires plus favorables au mouvement associatif ; pour la mise en place d'une conférence régionale annuelle de la vie associative associant responsables associatifs, élus, collectivités, État, entreprises. Il nous semble essentiel de développer l'emploi associatif en se mobilisant pour la reconnaissance du statut du bénévolat associatif, la validation des compétences acquises dans le cadre de la formation professionnelle.

14. Quel projet d'avenir proposez-vous à la jeunesse de ce pays ?

Nous voulons développer de nouveaux droits et pouvoirs pour les jeunes dans tous les domaines qui contribuent à la définition d'un véritable statut social pour les jeunes : droit à une insertion professionnelle sécurisée, à une formation qualifiante ou à un bon emploi, droit à la santé, au logement, aux transports, à la culture, à la communication, aux loisirs, droit aux moyens financiers pour réaliser ses choix ; pouvoir d'intervenir sur les politiques qui engagent l'avenir de son quartier, de sa ville, de son lycée, de son université, de son entreprise. Ces objectifs ne seront pas atteints grâce à la « main invisible du marché », ni en accentuant les logiques à l'œuvre depuis des années. La Région ne peut pas à elle seule apporter des réponses dans tous ces domaines mais elle peut y contribuer. Nous proposons un plan de mobilisation régional pour les jeunes dont les principales mesures sont la gratuité de la carte imagine'R pour les lycéens et les étudiants ; la mise en place d'un dispositif d'aide à la garantie-caution pour les jeunes ; l'objectif de 50 000 nouveaux logements étudiants sur la mandature ; une « Charte régionale des stages et de l'apprentissage » pour encadrer la pratique des stages en entreprises et l'apprentissage ; un plan d'urgence pour l'emploi et la formation des jeunes en mobilisant d'importants moyens autour des Pôles emploi, des missions locales, de l'AFPA ; la gratuité de la contraception pour les jeunes en formation, en insertion ou au chômage ; et enfin la transformation du Conseil régional des jeunes pour que la diversité des jeunes soient réellement partie prenante des politiques publiques.

15. Êtes-vous disposés à mettre en place, dès votre élection, un comité de suivi, chargé de veiller à l'application de votre programme sur tous ces engagements ?

Tout à fait car un tel dispositif contribuerait à renforcer la démocratie régionale, ce que nous

souhaitons vivement. Nous voulons faire de la politique autrement, faire de l'intervention citoyenne une règle de la vie politique, en permettant à chacune et chacun d'interpeller le Conseil régional sur toute question, de participer à la validation des grands projets, au contrôle de leur mise en œuvre. La mobilisation citoyenne est pour nous une des clés de la réussite, pour résister à la droite et pour imposer des choix collectifs qui améliorent notre vie au quotidien.

UMP, Valérie Pécresse

Quels sont vos projets en matière de lutte contre le racisme ?

Je tiens à rappeler tout d'abord mon engagement sans faille contre toutes les formes de discrimination. J'ai mis l'égalité des chances et le respect de la diversité au cœur de mon projet pour les Franciliens. J'ai rencontré de nombreuses associations qui nous ont aidés, dans le cadre d'un dialogue approfondi, à faire des propositions concrètes et opérationnelles pour promouvoir la diversité en Ile-de-France sous tous ses formes. La région dans ce domaine doit être exemplaire. Parmi les nombreux engagements qui sont les miens, je veux faire reculer les discriminations grâce au CV anonyme pour le recrutement des agents territoriaux, à la signature d'une « charte pour le respect de la diversité » avec toutes les entreprises soutenues par la région et à des contrôles réguliers, qui font défaut aujourd'hui.

2. Êtes-vous disposés à soutenir la création d'un observatoire du racisme, qui permettrait de mieux analyser le racisme dans son ensemble (violences, discriminations, stigmatisation), et sur tous les territoires ?

La réalité, nous la connaissons. Les études, nous les avons. Il existe encore trop de cas de discrimination liés à la couleur de peau, aux différences culturelles, aux différences d'orientation sexuelle, de religion... Il est temps de faire des propositions concrètes pour changer cela. C'est d'ailleurs ce que je reproche à Jean-Paul Huchon : ce décalage flagrant entre les déclarations de principe et les actes concrets. Jean-Paul Huchon a ainsi signé une convention avec la HALDE dont on attend encore les suites opérationnelles aussi bien au sein du Conseil régional que dans la région.

3. Les populations issues de la diversité étant particulièrement exposées au chômage, comment pensez-vous vous y prendre pour qu'elles ne soient pas les oubliées de la croissance et de l'emploi ?

En matière de développement économique et d'emploi, la région pourrait et devrait faire beaucoup plus pour donner à chacun sa chance. J'ai parlé du CV anonyme et de la charte pour le respect de la diversité avec toutes les entreprises soutenues par la région. Je veux aussi donner un autre exemple : la création d'entreprises. Aujourd'hui, il existe des outils, des statuts, des plateformes pour aider les Franciliens qui veulent créer leur entreprise. Il n'y a qu'un seul problème, ces outils sont conçus pour un certain public, celui qui a déjà le bagage nécessaire pour se lancer dans une telle aventure. Mais quand vous venez des quartiers, que vous n'avez pas forcément de notions de droit, de fiscalité..., c'est mission impossible. Pour y remédier, je propose trois choses. Tout d'abord, la mise en place d'un portail internet, accessible à tous, spécialement conçu pour les entrepreneurs venus de là où on ne les attend pas. Sur le même principe, je propose de créer des pépinières d'entreprises en pied d'immeuble, pour là aussi accompagner les initiatives mais aussi régler tous les problèmes de domiciliation fiscale, postale... Enfin, je veux créer un fonds de microcrédit régional pour soutenir les créateurs de PME et les PME elles-mêmes.

4. Vous engagez-vous à réserver les aides publiques et les marchés publics aux entreprises qui ont un bilan satisfaisant en matière de diversité ?

La région doit être exemplaire, je l'ai dit. Cela veut dire instaurer de la transparence dans le soutien aux associations. Cela veut aussi dire un comportement responsable en matière de marchés publics. C'est tout l'objet de la charte pour le respect de la diversité, que je signerai avec toutes les

entreprises partenaires de la région. Mais permettez-moi d'y insister, au-delà des engagements, ce qui compte, ce sont les contrôles : cette charte ne restera pas lettre morte, je vous le garantis. Nous prendrons toutes les mesures utiles pour vérifier que les entreprises la respectent.

5. Quels sont vos projets en matière de développement économique, notamment pour les plus défavorisés ?

En dehors des mesures que j'ai déjà développées plus haut et qui s'appliquent évidemment à tous, je crois utile, pour les plus défavorisés, de miser sur la formation pour favoriser la promotion sociale. En la matière, la région devrait soutenir systématiquement le tutorat sur le modèle des cordées de la réussite : parce que le premier des problèmes, c'est d'aider les jeunes à oser : oser le BAC, oser le BTS, oser l'université. La région doit également assumer ses responsabilités en matière d'apprentissage et d'alternance. L'entrée progressive dans le monde professionnel, ce n'est pas seulement le meilleur moyen de trouver un emploi. C'est une arme dans la lutte contre les discriminations : parce que l'alternance, c'est le meilleur moyen de dissiper les préjugés et de franchir l'obstacle du premier emploi ou du premier stage, si discriminant quand on n'a pas de réseau familial. Je veux que la région double le nombre d'apprentis dans les 4 prochaines années, en ouvrant des formations en alternance du CAP jusqu'au Bac + 5. Et je propose un système de bonus-malus sur les aides régionales pour être certaine que les entreprises joueront le jeu.

Enfin, il y a évidemment le projet de Grand Paris, ce projet visionnaire qui manquait à l'Ile-de-France depuis 12 ans. Le Grand Paris, c'est la même qualité de service, d'emplois pour tous, qu'on habite Paris ou de l'autre côté du périphérique. C'est 1 million d'emplois et 11 territoires stratégiques à développer, dont par exemple quatre en Seine-Saint Denis, autour de Pantin, Saint-Denis, Clichy-Montfermeil et Roissy-Le Bourget. C'est une double boucle de métro automatique et une toile d'araignée de transports pour relier tous ces pôles entre eux et rapprocher les bassins d'emploi des logements.

6. Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la création d'entreprises, notamment pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire ?

Je propose une mesure simple : créer un fonds de microcrédit régional. Ce n'est pas un sujet anecdotique. Il suffit de regarder ce que fait l'Allemagne. Angela Merkel a proposé, au plan national, la création d'un fonds de microcrédit... Ce fonds aura vocation à soutenir les créateurs de PME et les PME elles-mêmes. Aujourd'hui, il y a des personnes, des entreprises à qui personne ne veut prêter. Demain, c'est la région qui leur prêtera, comme elle soutiendra les petites entreprises pour qui les fins de mois sont difficiles en cette période de crise : je les aiderai à surmonter cette mauvaise passe.

7. Accepteriez-vous de soutenir au sein des ZUS (zones urbaines sensibles) la création d'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprise, et la création d'un fonds d'investissement public, orienté vers le financement des entreprises et des commerces ?

En matière d'information et de promotion de la création d'entreprise, je ne crois pas que la solution se trouve dans une nouvelle agence. En revanche, je veux mettre en place un portail internet, accessible à tous, spécialement conçu pour les entrepreneurs venus de là où on ne les attend pas. Je veux que dans les quartiers, on puisse aussi créer sa PME et qu'on ait les moyens de le faire : c'est pourquoi je créerai aussi des « pépinières d'entreprise en pied d'immeuble ».

Je souhaite également la création d'un fonds stratégique d'investissement régional. Les PME ont un

problème de financement. Il faut que la Région ait une vraie stratégie industrielle. Aujourd'hui, elle saupoudre 61 aides dont l'effet est du même coup inexistant. Ce fonds stratégique d'investissement régional pourrait monter au capital des PME prometteuses et revendrait sa participation après.

8. Quels dispositifs pensez-vous mettre en place en matière de logement social afin de promouvoir l'accès au logement pour tous et de favoriser la mixité sociale ?

En matière de logement, la région a des responsabilités majeures. Je pense au logement étudiant où la passivité de Jean-Paul Huchon est particulièrement visible ; je pense aussi aux internats d'excellence que la région a refusé de financer. Je propose pour ma part que la région s'engage aux côtés des étudiants et des apprentis, en doublant le nombre de logements sociaux pour étudiants et apprentis construits chaque année.

Je veux surtout développer une vraie mixité sociale. Aujourd'hui, quand la région construit, c'est toujours la même chose : du logement social. Et toujours au même endroit : 41% de logements sociaux à Saint-Ouen ; 46% à Saint-Denis. Rajouter des HLM aux HLM, on le sait, cela tue la mixité sociale et cela se fait au détriment des classes moyennes, trop riches pour le parc social et trop pauvres pour le parc privé. La vraie mixité, c'est faire à la fois des logements sociaux, des logements intermédiaires et de l'accession à la propriété. J'inciterai financièrement les maires à construire plus en respectant cette vraie mixité sociale : cela veut dire construire des logements intermédiaires dans les communes où il y a déjà beaucoup de logements sociaux et, inversement, construire du logement social là où il manque.

La région doit passer à l'action en matière de logement. Aujourd'hui, elle cofinance des projets et permet aux opérateurs de boucler leur dossier de financement. Elle ne lance aucun projet, elle ne va pas au devant des maires, en un mot, elle n'est pas active. C'est pourquoi je veux transformer l'agence foncière régionale en une véritable agence régionale du logement, qui lancera des programmes de construction sur les terrains qu'elle possède. En partenariat public-privé, c'est possible. Il y a urgence : nous avons besoin de 70 000 nouveaux logements par an.

9. Quels projets voulez-vous mettre en place pour contribuer au « mieux-vivre » dans les banlieues ?

Je crois beaucoup au rôle des associations et à l'implication des bénévoles. Je sais qu'elles font un travail formidable sur le terrain et qu'elles entretiennent ce mieux vivre dans les banlieues. C'est pour cela que je souhaite leur donner un vrai coup de pouce en leur ouvrant les locaux et les équipements sportifs des lycées en dehors des heures de cours : cela allégerait leurs charges et leur permettrait de lancer de nouveaux projets, de nouvelles activités. Cette mesure ne coûte rien, mais elle enrichirait la vie de quartier dans notre région.

Mais je crois surtout que nous devons faire repartir l'ascenseur social, donner à chaque Francilien sa chance et la possibilité de rebondir à tout moment de la vie. Une formation, un emploi, des conditions d'études dignes de ce nom, des écoles de la deuxième chance pour permettre aux décrocheurs de réussir quand même, des bourses de reprise d'études pour les jeunes qui ont arrêté leur scolarité pour travailler, des internats d'excellence pour permettre aux élèves les plus méritants de préparer dans de bonnes conditions les meilleures écoles, voilà ce qui peut changer les choses.

10. Quels projets comptez-vous mettre en place pour favoriser l'école de la réussite pour tous, afin que les populations issues de la diversité ne soient pas les laissées pour compte de l'éducation nationale et de l'éducation populaire ?

J'ai choisi de mettre l'égalité des chances pour tous au cœur de mon projet. Nous devons donner à chaque Francilien sa chance, quel que soit son parcours, son origine, son milieu social. Le but, c'est de faire du sur-mesure pour chaque jeune.

Je propose tout d'abord de doubler le nombre d'écoles de la deuxième chance pour les jeunes décrocheurs, sortis prématurément du système scolaire. Je veux également créer des bourses de reprise d'études pour les jeunes qui ont été contraints de travailler dès 16 ans. Je veux un internat dans chaque nouveau lycée pour permettre aux élèves qui en ont besoin de travailler dans les meilleures conditions d'études possibles. La région doit également ouvrir un internat d'excellence dans chaque département pour permettre aux élèves les plus méritants de préparer les meilleures écoles. Nous devons plus que jamais soutenir le dispositif des « cordées de la réussite » qui, grâce au tutorat, aide les lycéens à oser les études supérieures. Enfin, il y a toute une série de mesures en matière de formation qu'il est urgent de prendre. Je pense en particulier à la création d'une plateforme internet unique d'orientation et de conseil des jeunes, qui recense les formations offertes dans la région et indique leurs débouchés et les places disponibles.

11. Accepteriez-vous de lancer ou de soutenir des programmes de recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique ?

Bien sûr, à la condition de vérifier d'abord que des programmes identiques n'existent pas déjà. Les études sur la diversité sont de plus en plus nombreuses et tant mieux ! Mais cela ne nous dispense pas d'éviter les doublons.

12. Quelle politique de la culture et de la mémoire entendez-vous mettre en place pour que la diversité ne soit pas négligée dans l'action régionale ?

Notre région est riche de sa diversité. Partout où nous le pouvons, nous devons la faire vivre : dans nos établissements scolaires avec l'intervention d'associations représentatives de cette diversité, dans les nombreux événements festifs que la région organise, dans notre patrimoine culturel.

La création artistique est l'expression de cette diversité. C'est pourquoi je propose de la soutenir activement avec la création d'au moins un atelier d'artistes supplémentaire par département, avec la mise en place d'une plateforme internet interactive qui permettra aux nouveaux artistes de rencontrer leur public en mettant en ligne leurs œuvres, avec enfin l'allocation de 1000 bourses régionales aux jeunes artistes qui auront suscité l'intérêt du public (nombre de visionnage, appréciations...). La démocratisation des pratiques culturelles, c'est en effet la clef pour permettre l'expression de la diversité.

13. Quel soutien êtes-vous disposés à accorder aux associations de la diversité dans leur action au quotidien ?

Les associations de la diversité jouent un rôle primordial. D'ailleurs, nos propositions en matière de lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances sont largement le fruit du dialogue approfondi que nous avons eu avec le tissu associatif. La région a vocation à soutenir ces associations. Pour autant, nous devons instaurer la transparence en la matière. Les modes d'attribution actuels suscitent aujourd'hui beaucoup trop d'interrogations. Ce soupçon permanent ne peut plus durer. C'est pourquoi je propose que la région réunisse chaque année des états généraux des associations, y compris celles de la diversité, pour expliquer clairement sa politique de subventions et en finir avec les inégalités de traitement.

Le soutien aux associations de la diversité passe également par l'ouverture des lycées 7 jours sur 7 : je suis sûre que les associations seront toutes disposées à bénéficier de nouveaux locaux, de nouvelles salles de travail, en dehors du temps scolaire, pour mener leurs activités.

14. Quel projet d'avenir proposez-vous à la jeunesse de ce pays ?

Nous devons aider nos jeunes à prendre leur autonomie. C'est d'autant plus nécessaire qu'ils sont les premières victimes de la crise. C'est pourquoi je propose de doubler le nombre d'apprentis, pour les aider à franchir l'obstacle du premier emploi ou du premier stage. De la même manière, je veux doubler le nombre de logements étudiants construits chaque année et supprimer les cautions en prenant en charge le coût de l'assurance « loyers impayés » pour aider les jeunes à trouver leur premier logement. Ce sont ces obstacles matériels qui fragilisent aujourd'hui notre jeunesse : devenir adulte, c'est avoir son propre logement, trouver un emploi ou une formation qualifiante. La région capitale doit redevenir celle où tout devient possible. L'éducation joue évidemment un rôle majeur : c'est pourquoi je veux faire du sur-mesure, comme je vous l'ai dit plus haut. Ce qui compte, c'est que chacun puisse tenter sa chance, exprimer toutes ses qualités. Il n'y a pas de fatalité.

15. Êtes-vous disposés à mettre en place, dès votre élection, un comité de suivi, chargé de veiller à l'application de votre programme sur tous ces engagements ?

Je veux une région exemplaire qui soit transparente et qui associe réellement chaque Francilien à la marche de sa région. C'est pourquoi je prends l'engagement de rendre compte chaque année, et dans chaque département, de l'action de la région ainsi que de mettre ses travaux sur Internet avec un forum de débat.

Parti socialiste, Jean-Paul Huchon

Quels sont vos projets en matière de lutte contre le racisme ?

Notre pays a beau posséder la plus belle des devises – liberté, égalité, fraternité, il peine encore à la mettre en pratique. Le combat pour l'égalité reste un combat de tous les jours. Les discriminations en raison du sexe, de l'âge, de la couleur de peau, du nom, des origines ou encore du lieu d'habitation constituent un véritable poison pour la société française en général et notre territoire en particulier. L'Ile-de-France, en raison de son histoire, vit ce scandale avec encore plus de violence. Sur 650 réclamations reçues par la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité par mois, 33 % proviennent de l'Ile-de-France et 29 % sont liées à l'origine. C'est pour toutes ces raisons que nous souhaitons amplifier la politique de lutte contre les discriminations que nous avons mis en place depuis 2005. Nous avons ainsi adopté un rapport très important de lutte contre les discriminations auquel dorénavant toutes les politiques de la Région doivent s'y référer. Nous aidons également les projets de lutte contre les discriminations en apportant notre soutien à plus de 100 projets portés par la société civile. Nous avons créé une Semaine de l'Egalité pour dire non aux discriminations. Ce changement important dans nos manières de faire, on le doit aussi aux différentes instances régionales que nous avons créées : comme le Conseil de l'Egalité Ile-de-France ou encore le Conseil régional des jeunes. C'est enfin dans cet esprit que nous avons signé une convention avec l'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité en 2008 et avec la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité en 2009. Ces outils essentiels vont non seulement permettre de mesurer les ruptures d'égalité mais également nous aider à mieux adapter nos politiques et décliner nos engagements.

Êtes-vous disposé à soutenir la création d'un observatoire du racisme, qui permettrait de mieux analyser le racisme dans son ensemble (violences, discriminations, stigmatisation), et sur tous les territoires ?

Oui. Nous proposons la création d'un Observatoire régional contre les discriminations. Cet observatoire aura pour objectifs de produire des recommandations et de mener des études concernant toutes les formes de discriminations : hommes/femmes, techniques, d'âge, religieuse, géographique, d'apparence, selon les orientations sexuelles, l'état de santé et le handicap etc ... Il s'articulera naturellement avec les travaux menés dans le cadre du Conseil de l'Egalité d'Ile-de-France (CEIF). Cet observatoire viendra renforcer les outils que nous avons déjà créés. Nous menons en effet depuis le début de la mandature 2004-2010, une action permanente pour l'égalité sociale et territoriale. Nous contribuons par nos aides et nos dispositifs, à la prévention, à la lutte contre les discriminations et à la mise en oeuvre d'une réelle égalité des droits. Nous avons mis en oeuvre une politique globale dans le domaine de la lutte contre les discriminations notamment avec la création en février 2007 du Conseil de l'Egalité d'Ile-de-France, composé de personnalités reconnues, une instance de réflexion et d'analyse sur l'ensemble des discriminations, qui, non seulement, émet un avis sur nos politiques mais formule déjà des propositions touchant aux discriminations et à l'égalité de traitement des personnes. De plus, dans le cadre de la convention avec la HALDE, signée en novembre 2009, la Région Ile-de-France se veut exemplaire. Nous souhaitons ainsi valoriser les bonnes pratiques en commençant d'abord par nous. L'article 3 de notre convention est ici essentiel puisque nous voulons prévenir les discriminations dans le recrutement et la gestion du personnel du Conseil Régional.

Les populations issues de la diversité étant particulièrement exposées au chômage, comment pensez-vous vous y prendre pour qu'elles ne soient pas les oubliées de la croissance et de l'emploi ?

Nous souhaitons créer 10 000 nouveaux emplois tremplins dans les associations et les structures d'insertion par l'économie qui viendront s'ajouter aux 10 000 emplois directs créés entre 2004 et 2010.

Vous engagez-vous à réserver les aides publiques et les marchés publics aux entreprises qui ont un bilan de la diversité satisfaisant ?

Nous voulons créer sur le modèle de la Haute Qualité Environnementale (HQE), un label de Haute Qualité Sociale (HQS) intégrant des critères sociaux, comme la santé, la sécurité, mais également l'égalité, le dialogue et la non discrimination. Ce label s'appliquera aux projets que nous financerons.

Quels sont vos projets en matière de développement économique, notamment pour les plus défavorisés ?

Un jeune sur deux et plus d'une personne sur quatre issus des quartiers souhaite créer leur entreprise. Grâce à l'Ecole régionale des projets, au concours CréarIF ou à son soutien à l'ADIE, nous leur donnerons les moyens de réussir.

Quelles mesures comptez-vous prendre pour aider à la création d'entreprises, notamment pour ceux qui n'ont pas accès au crédit bancaire ?

Nous proposons que la région s'engage avec ses partenaires associatifs et bancaires, à faire bénéficier de prêts à taux zéro les personnes rencontrant des difficultés d'accès au crédit. Ce micro-crédit social permettra au plus grand nombre de réaliser leur projet.

Accepteriez-vous de soutenir au sein des ZUS (zones urbaines sensibles) la création d'une agence d'information et de promotion de la création d'entreprise, et la création d'un fonds d'investissement public, orienté vers le financement des entreprises et des commerces ?

Nous voulons mettre en place un véritable Small Business Act francilien. Pour cela, nous créerons un office régional des PME. Ce guichet unique servira d'agent de liaison avec les administrations. Il offrira un appui individualisé aux repreneurs ou développeurs d'entreprise. De même, à travers ses fonds d'investissement, la région prendra des participations en capital dans des entreprises stratégiques en développement ou en situation de difficultés temporaires. Ces interventions seront réservées aux entreprises écologiquement et socialement responsables.

Quels dispositifs pensez-vous mettre en place en matière de logement social afin de promouvoir l'accès au logement pour tous et de favoriser la mixité sociale ?

Promouvoir l'accès au logement pour tous implique la mobilisation des pouvoirs publics comme des acteurs privés. Pour lutter contre la spéculation et faire baisser les prix, nous engagerons un programme de mise à disposition gratuite des terrains pour la construction de logements sociaux. Aux maires qui construisent, nous proposerons un pacte pour atteindre l'objectif régional de 30% de logements sociaux. Plus l'effort de construction sera élevé, plus nous participerons au financement d'équipements publics dans la commune concernée.

Quels projets voulez-vous mettre en place pour contribuer au « mieux-vivre » dans les banlieues ?

Nous défendons une Région solidaire et fraternelle. C'est pourquoi nous voulons créer des emplois et des logements, proposer à chacun une formation adaptée à ses besoins, garantir des transports de qualités pour tous, assurer l'accès de chacun à une écologie du quotidien, défendre la santé et nos services publics.

Nous voulons également promouvoir l'initiative dans les quartiers parce c'est en grande partie en banlieue que s'invente la ville de demain. Nous voulons être aux côtés des franciliens pour

accompagne leurs projets. Au côté des 11 millions de franciliens Cette volonté s'est traduite par la mise en place d'un dispositif Animation Sociale des Quartiers (ASQ). L'ASQ finance à hauteur de 11 millions d'euros et soutient les acteurs de ces territoires qui agissent en matière de prévention, d'accès aux droits pour l'aide aux victimes, de citoyenneté et de cohésion sociale. Nous souhaitons poursuivre ce dispositif qui a prouvé son efficacité. Quels projets comptez-vous mettre en place pour favoriser l'école de la réussite pour tous, afin que les populations issues de la diversité ne soient pas les laissées pour compte de l'éducation nationale et de l'éducation populaire ? Nous avons rendu les livres scolaires gratuits. Nous nous engageons à diminuer de moitié le nombre de jeunes entrants sans qualification sur le marché du travail, en luttant contre le décrochage scolaire et universitaire. Nous poursuivrons le projet Réussite pour tous, doublerons le nombre de places disponibles dans les écoles de la deuxième chance, et renforcerons le dispositif AVENIR Jeunes qui offre aujourd'hui 20 000 places de formation pour les jeunes en insertion professionnelle.

Accepteriez-vous de lancer ou de soutenir des programmes de recherche concernant les populations issues de la diversité, ou concernant les liens entre la France, l'Outre-mer français et l'Afrique ?

Nous poursuivons notre politique volontariste de soutien aux projets scientifiques et aux bourses de thèse. Nous créerons également une Maison des Iles de France, centre de documentation et de ressources, afin de faire partager l'histoire et la culture des départements d'outre-mer.

Quelle politique de la culture et de la mémoire entendez-vous mettre en place pour que la diversité ne soit pas négligée dans l'action régionale ?

Nous avons mis en place dans le cadre de notre convention avec l'ACSE un groupe de travail et de réflexion permanent avec l'association Génériques entre autres sur les mémoires de l'immigration, mémoire des quartiers populaires et des luttes sociales. Le 29 avril 2009, en lien avec l'ACSE une journée a été organisée autour du thème "Histoires, mémoires et transmission en Ile de France". L'objectif de cette journée qui a regroupé 250 acteurs était de permettre aux structures de partager leurs compétences et leurs savoirs. Elle a permis d'initier un réseau de ressources afin de mieux prendre en compte ces thèmes et impulser de nouveaux projets en favorisant l'innovation. Nous prévoyons enfin de faire du 23 mai, journée dédiée à la mémoire des victimes de l'esclavage, la journée régionale de lutte contre le racisme en Ile de France.

Quel soutien êtes-vous disposés à accorder aux associations issues de la diversité dans leur action au quotidien ?

Nous avons déjà de nombreux dispositifs d'aides : le soutien aux projets citoyens pour 1,6M€, le soutien aux projets de lutte contre les discriminations pour 2,7M€ et le Fonds Régional De soutien à la Vie Associative pour 1 M€ fond que nous souhaitons doubler pour la future mandature.

Quel projet d'avenir proposez-vous à la jeunesse de ce pays ?

Accéder à la santé, à un logement et à une formation doit être un droit pour chaque jeune. C'est pourquoi nous voulons offrir à chacun d'eux une aide pour le financement d'une mutuelle santé. Nous proposons également une caution solidaire pour tous les jeunes tant pour le paiement des loyers que pour le dépôt de garantie à l'entrée dans le logement. De même, le bénéfice de la carte imagin'R sera étendu à tous les jeunes non salariés de moins de 26 ans quelque soit leur statut. Pour les jeunes en insertion, nous mettrons en place la gratuité des transports pendant leur recherche d'emploi. Nous proposons d'élargir au plus grand nombre la participation régionale au permis de conduire. Nous créerons également un pass culture qui permettra de prendre en charge tout à la fois l'inscription à une activité, un conservatoire, ou à une association, mais aussi la fréquentation de musées, théâtre ou cinéma.

Êtes-vous disposés à mettre en place, dès votre élection, un comité de suivi, chargé de veiller à l'application de votre programme sur tous ces engagements ?

Nous voulons plus que jamais conforter la démocratie régionale. Ainsi tout projet qui par voie de pétition aura recueilli plus de 100 000 signatures sera examiné par la région. La consultation citoyenne sera mise en œuvre avant la consultation des projets régionaux. Et nous mettrons enfin en ligne une agora francilienne sur internet où chacun pourra s'exprimer, proposer et débattre avec les élus régionaux.